

## En bref

- La commission « communication » s'est réunie le 9 mai. Trois nouveaux panneaux seront mis en place prochainement. Le premier, à l'épicerie, pour l'information municipale ; le second, à l'école, pour l'équipe pédagogique et l'association de parents ; le troisième, dont le lieu d'implantation n'est pas encore arrêté, présentera un plan de La Boissière-Ecole.

- La commission « associations » s'est réunie le 16 mai. Elle a défini des règles d'attribution de subventions aux associations et d'aide aux familles. Ces éléments seront proposés au conseil municipal du 8 juin.

- Le projecteur qui éclairait le clocher de l'église a été volé fin mai. C'est le deuxième qui disparaît ainsi. Une plainte sera déposée.

- Un arrêté municipal réglementant le bruit occasionné par les matériels motorisés de jardinage (tondeuses, débroussailluses, motoculteurs...) va être publié dans les prochains jours. L'arrêté municipal réglementant l'incinération des déchets, du 17 mars 2000, est toujours en vigueur. Il précise que, du 1er avril au 30 septembre, les brûlages ne peuvent avoir lieu qu'entre six et onze heures du matin et qu'ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

- L'association des parents d'élèves de l'école Les Chanterelles se réunira à la mi-juin (date à préciser) pour renouveler ses responsables.

## Un 8 mai sous le signe de la paix



Comme chaque année, la commune de La Boissière-Ecole a commémoré la date anniversaire de la défaite de l'Allemagne, le 8 mai 1945. Le père Basile Blanc a choisi d'illustrer la messe célébrée à cette occasion dans l'église du village par un extrait de l'évangile de Saint-Jean dédié à la paix. « *Nous sommes unis par le souvenir des morts de toutes les guerres et par la volonté de construire la paix* » a commenté le père Blanc. Appelant « les

chefs d'Etat à choisir la voie de la négociation et non celle de la guerre » et les Boissériens à être solidaires dans le cimetière communal et sur celles des deux pilotes canadiens qui lui confèrent son statut de cimetière militaire. Claude Madelaine a présenté le drapeau des anciens combattants devant chacune des tombes, activité qu'il exerce depuis neuf ans. « *J'ai fait vingt ans d'active et autant de réserve pour apprendre aux jeunes qu'il faut défendre la paix* » a-t-il conclu.

La directrice de l'école Les Chanterelles, le maire de la commune, ses adjoints, plusieurs conseillers municipaux et une ving-

taine d'habitants se sont ensuite réunis devant le monument aux morts. L'énoncé de chacun des noms des Boissériens inscrits sur ce dernier a été ponctué d'un « *Mort pour la France* », prononcé par un enfant de l'école communale. A l'issue du traditionnel dépôt de gerbes, les participants se sont recueillis sur les tombes des soixante-trois soldats du village enterrés dans le cimetière communal et sur celles des deux pilotes canadiens qui lui confèrent son statut de cimetière militaire. Claude Madelaine a présenté le drapeau des anciens combattants devant chacune des tombes, activité qu'il exerce depuis neuf ans. « *J'ai fait vingt ans d'active et autant de réserve pour apprendre aux jeunes qu'il faut défendre la paix* » a-t-il conclu.

M. D.

## Par une belle journée de printemps...



Félicitations aux 6-11 ans qui étaient une cinquantaine à se trémousser sur les airs de Yannick, des Spice Girls ou encore sur la Macarena. Les deux animateurs de choc, Didier Bouffard et Hervé Glaize, ont proposé des jeux tels que la chaise musicale ou le jacadi et des concours de wazzup, sans oublier celui du plus beau slow. En revanche, la soirée ado a eu moins de succès, ne rassemblant qu'une vingtaine de collégiens.

Le marché de l'école a eu lieu le samedi 26 mai au matin. Encadrés par les enseignants, les enfants se sont initiés aux rituels du commerce en assurant les prises de commandes, les pesées et les facturations. Une activité pédagogique qui a séduit les parents et contribué au financement de la coopérative de l'école Les Chanterelles.

L'après-midi, le Comité des fêtes organisait une boum dans la salle polyvalente.



## Rassemblement des anciens d'Hériot

Cheveux grisonnants, un léger accent du midi, du haut de ses 70 ans, Jean part à la redécouverte de l'école Hériot, l'internat de La Boissière-Ecole. Il est resté 9 ans dans l'établissement, de 5 à 14 ans, entre 1936 et 1945, vivant ainsi l'exode de l'école, notamment en Loire Atlantique, dans les Landes et à Druguignan, durant la seconde guerre mondiale. Parti le matin même de Martigues, il attend avec impatience les retrouvailles avec « son » dortoir. « *Et comment tu feras pour le reconnaître ?* » lui lance sa femme. « *J'ai fait une marque...* ». D'autres anciens les rejoignent. On tombe dans les bras du camarade de promotion pas revu depuis plus de cinquante ans. Le tutoiement est spontané et le conflit de générations aux oubliettes. Les éclats de rire succèdent aux yeux humides. Les souvenirs sont autant synonymes de blessures de l'enfance que de parties de rigolade. Pêle-mêle, surgis du passé, les événements et les figures reprennent vie. « *Tu te souviens d'Emile, le somnambule qui faisait le tour de l'établissement sur la corniche ?* ». On évoque le givre sur l'intérieur des vitres, les corvées, les caporaux vachards, les bonnes sœurs pâte-sec, les instits compréhensifs, les camarades complices et tous ceux et celles qui nourrissent ce Panthéon des anciens. Pour chacun, des moments d'émotion ancrés à jamais dans la mémoire. Et la mémoire c'est justement ce qui a conduit en 2000 une poignée de trentenaires à fonder la première organisation d'anciens de l'école depuis



sa création en 1886. L'Association nationale des anciens élèves d'Hériot (ANAH) a vu le jour il y a an. Son premier rassemblement national s'est déroulé du 28 avril au 1er mai 2001 au sein de l'école. Déjà 75 membres se sont inscrits. Et ce week-end là, 80 participants, une cinquantaine d'anciens et leurs familles, venus de toute la France et même de Belgique, se sont retrouvés pour partager leur expérience commune et préciser les missions de leur mouvement.

« *Cette école a une âme et une histoire qui lui sont propres et qui rendent ses anciens solidaires* » explique Mustapha Karki, le vice-président de l'ANAH. Pour ces anciens, les pieds ancrés dans le passé, il ne s'agit surtout pas de s'enfermer dans la célébration stérile d'un temps révolu mais de réunir les enfants d'hier au profit des enfants d'aujourd'hui et de demain, en prenant notamment en compte la dimension sociale actuelle d'Hériot. « *Nous voulons répondre aux défis*

de l'avenir de cette école à laquelle nous sommes très attachés et qui, maintenant comme hier, est une nécessité pour des enfants parfois difficiles » affirme Jean-Charles Chantrel, le président de l'association.

La préservation d'un patrimoine à leurs yeux insuffisamment valorisé est aussi un des axes de travail des anciens. La gestion et l'amélioration du musée de l'école sont ainsi au programme de l'ANAH. L'association compte mettre en place des projets de solidarité et de développement culturel, moral et citoyen à destination des jeunes d'Hériot. Un bulletin, *Ensemble*, du nom du journal des enfants de l'école de 1947 à 1984, a vu le jour pour prolonger le lien entre les membres.

La rencontre émouvante entre les anciens et les internes d'aujourd'hui, dans les dortoirs, a clôturé ces quatre jours de partage entre générations.

D. B.



Bernard Pharisien vient de publier un ouvrage consacré à la famille Hériot, fondatrice de l'école. Il le dédicacera au cours de la kermesse de l'école régionale, le 10 juin, et de la fête de la Saint-Jean, le 23 juin.

## En bref

- L'assemblée générale de l'Abeille et la Lyre, l'association de chant de La Boissière-Ecole, dirigée par Monique Rasson, a eu lieu le 18 mai à la salle polyvalente. Le conseil d'administration a été renouvelé à cette occasion.

- Des jeux de plein air, dont un tipi en cordage de plus de quatre mètres de hauteur et un parcours sportif pour enfants, ont été installés en avril dans la partie supérieure de l'école Hériot. Une commission de sécurité doit en autoriser prochainement l'utilisation. Une convention entre l'ERPD et l'école Les Chanterelles devrait permettre aux élèves de cette dernière d'accéder à ces installations le matin.

- L'association des usagers de la SNCF prenant le train à la gare d'Epernon — ce qui est le cas d'un certain nombre de Boissériens —, a lancé une pétition et demandé l'intervention des maires des communes des environs afin que la gratuité du parking soit garantie dans les abords de la gare. François Heiliger, maire de La Boissière-Ecole, a adressé un courrier en ce sens à son homologue sparnonien.

- Plusieurs d'entre vous nous ont fait une remarque tout à fait justifiée : dans notre précédent numéro, nous avons publié la photo de la doyenne de notre commune mais nous avons omis de préciser son âge. Gabrielle Hesse, mère de notre ancien maire, Odette Raynaud, a fêté ses 102 printemps.



• **Christophe Lavenant** et **Cathy Poirier** se sont mariés le 5 mai. Il demeurent rue des Ecoles.

• **Nous venons** seulement de l'apprendre : un petit Basile est né le 24 mars. Son papa, Hervé Duval, chirurgien, n'avait pas encore pris le temps de le déclarer... Lui et sa maman, Laurence Hammoud, habitent l'école Hériot depuis plusieurs années.

• **9 juin** : soirée country organisée par l'Amicale sports et loisirs qui se réunit ce même jour en assemblée générale.

• **10 juin** : kermesse de l'école Hériot.

• **23 juin** : fête de la Saint-Jean organisée par le Comité des fêtes.

• Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants en première année de maternelle doivent impérativement s'adresser à la mairie avec leur livret de famille et le carnet de santé. **Portes ouvertes le 16 juin de 10 h à 11 h, à l'école communale, pour ces nouveaux élèves.**

## Une plaque pour les enfants de troupe



Plus de cent-cinquante personnes ont assisté, le 14 mai, dans la cour d'honneur de l'école régionale, à l'inauguration de la plaque apposée à la mémoire des anciens élèves de l'École militaire enfantine Hériot et à la remise du drapeau à la section des Anciens enfants de troupes (AET) des Yvelines, accompagné d'un dépôt de gerbes. Les élèves de CM2 de l'établissement, un ancien élève de 1924, des représentants d'associations patriotiques, des adjoints et conseillers municipaux ont participé à la cérémonie. « La période militaire, c'est 80 ans de l'histoire de l'école, 4 500 élèves, enfants de mi-

litaires devenus pour la plupart militaires eux-mêmes » a rappelé le général de division Jean-Claude Batteux, président national de l'Association des anciens enfants de troupe. « Se souvenir des anciens, c'est important pour les jeunes générations » a-t-il

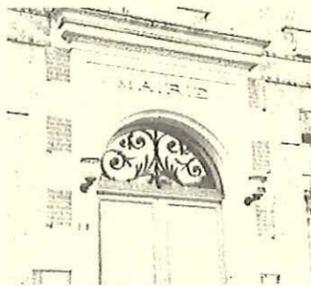
affirmé. Le colonel Jacques Penaud, président de la section AET des Yvelines a tenu à rendre hommage à « la famille Hériot pour son assiduité à nos manifestations, l'amitié et la fidélité à notre égard » tout en soulignant « la volonté d'accompagnement de l'exercice du devoir de mémoire des AET ». François Heiliger, maire de La Boissière-Ecole et actuel directeur de l'école Hériot, a quant à lui insisté sur la « nécessité de transmettre aux enfants d'aujourd'hui les valeurs morales qui sont communes à tous ceux qui ont un projet d'éducation ».

D. B.

## Au conseil municipal

• La commission d'appel d'offres a sélectionné, le 15 mai, l'entreprise Pichon pour la réalisation des travaux de la troisième tranche du réseau d'assainissement. Celle-ci a été retenue parmi neuf sociétés candidates. Ce choix sera soumis à la délibération du conseil municipal du 8 juin.

• Une visite a eu lieu à la lagune, le 21 mai, avec des responsables de la police des eaux et Yves Bigot, le maître d'œuvre des travaux d'assainissement. Il s'agissait notamment de régler les problèmes de débordement de la lagune en période hivernale. L'entreprise Voisin pourrait réaliser une collecte du trop plein des bassins d'absorption pour les canali-



ser vers le plan d'eau d'irrigation de la SCI La Tremblaye.

• Concernant la deuxième tranche de l'assainissement, les bas-côtés vont être refaits dans le courant du mois de juin, une fois les terrains stabilisés. L'entreprise Pichon comblera les trous avec de la terre dans les parties abîmées au bord de la route et dans les pelouses des particuliers.

• Un document expliquant le fonctionnement et les conditions de participation aux diverses commissions mises en place par l'équipe municipale devrait être adopté au cours de la séance de conseil du 8 juin.

• La commission « aménagement des espaces communaux » a reçu, le 10 mai, deux représentants du Conseil général et du Conseil régional. Ces derniers ont expliqué aux membres de la commission les démarches à suivre pour préparer le contrat rural du triple projet de création d'une classe, d'une salle d'activité et d'aménagement des abords. Les travaux pourraient être effectués fin 2003.

# LA BASSORIA

## EDITO

Les récentes élections municipales ont confirmé l'intérêt des Boissériens pour la vie communale et leurs aspirations à plus de démocratie locale. Dans cette perspective, quatorze commissions, dont treize ouvertes, ont commencé à fonctionner. Cette ouverture, dont le fondement juridique est la loi du 6 février 1992, a donné lieu à un premier débat au conseil municipal du 4 mai et a permis d'élaborer des premières règles de fonctionnement.

Par ailleurs, *La Bassoria* se fait régulièrement l'écho des préoccupations et des initiatives de tous et les associations locales ont été réunies en vue de définir les procédures de concertation et d'attribution des subventions. Le vent de la démocratie de proximité souffle désormais sur La Boissière-Ecole.

Enfin, nos écoles ont été mises à l'honneur : Les Chanterelles en recevant le 17 mai un premier prix national de la lecture, au Sénat ; l'ERPD Hériot, le 14 mai, en gravant dans le marbre son passé d'école militaire.

François Heiliger.

## Nos élèves au Sénat !

Une journée au Sénat ! Ce n'est pas le titre d'un film mais ce qu'ont vécu, le 17 mai, 27 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Les Chanterelles et les 8 adultes qui les accompagnaient, parmi lesquels le maire de la commune, François Heiliger, un adjoint, Georges Jousselin, et un conseiller, Muriel Campbell. Le voyage, entièrement pris en charge par le Sénat, avait démarré dès 8 h 30 à La Boissière-Ecole. Des chansons inventées par les filles de la classe pour le spectacle de fin d'année et quelques couplets moins recommandables entonnés par les garçons ont égayé le trajet en car. A l'arrivée, les enfants ont déjeuné sous la grande tente des ateliers d'artistes du Sénat avant de visiter le Muséum national



Le président Poncelet félicite les enfants des Chanterelles.

d'histoire naturelle. Les grands squelettes de baleines, les animaux de la savane et Siam, l'immense éléphant naturalisé, les ont particulièrement enchantés.

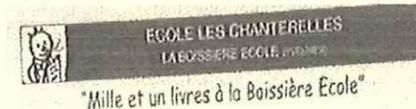
A l'issue d'un dégourdissement de jambes dans les jardins du Luxembourg, les élèves ont été reçus au Sénat pour la remise des prix. Une

manifestation à laquelle participait Christian Poncelet, le président du Sénat, des auteurs, illustrateurs et journalistes. Mais c'est surtout Peggy Olmi, la pétillante animatrice de l'émission *A toi l'actu@*, sur France 3, qui a séduit les enfants.

D. B.

## Les CM lauréats du concours national

Ce voyage à Paris a été remporté par les élèves de CM1-CM2 de l'école Les Chanterelles dans le cadre du concours *J'aime lire dans ma ville*. Le prix national 2001, dans la catégorie des villes de moins



"Mille et un livres à la Boissière Ecole"

de 2 000 habitants, leur a été décerné. Sur les 259 écoles participantes, seules 5 d'entre elles ont été distinguées. Les élèves des Chanterelles avaient réalisé, en janvier dernier, un reportage dont l'objectif était de donner envie de lire aux habitants de la commune. Il leur était notamment demandé d'imaginer la bibliothèque du futur. Quant à celle de l'école, elle se verra doter de plus de cent livres de littérature de jeunesse et la classe qui a réalisé le reportage recevra également une dotation complète d'ouvrages scolaires. Une manifestation sera organisée en juin pour fêter l'arrivée de l'ensemble de ces livres.